Attendre que les graines germent: fondation de la Délégation Magistrale pour la Nouvelle-Zélande

En 1994, le **Père franciscain Anthony Malone** a été nommé Commissaire de la Terre Sainte pour la Nouvelle-Zélande. La même année, durant son voyage en Terre Sainte, il a eu l'occasion de rencontrer des Franciscains et des laïcs appartenant à l'Ordre du Saint-Sépulcre. Le Père Malone a ensuite eu l'**idée de fonder en Nouvelle-Zélande un groupe lié à l'Ordre**. L'archevêque de Wellington de l'époque, le Cardinal Williams, a favorablement accueilli l'intuition du prêtre et l'a encouragé à poursuivre.

Cependant, avec l'élection du Père Malone en 1998 au rang de Supérieur des Franciscains en Nouvelle-Zélande, le projet de poser les bases de l'Ordre en Nouvelle-Zélande a subi un coup d'arrêt temporaire, même si la Providence a continué à agir.

Au début de l'année 2010, le **chevalier anglais James Bickford** s'est installé en Nouvelle- Zélande pour des raisons professionnelles, et il a rapidement pris contact avec l'Évêque d'Auckland, Mgr Patrick Dunn, pour lui faire partager son **désir de fonder une structure proche de l'Ordre** dans son diocèse. Mgr Dunn a immédiatement mis en relation le chevalier avec le Père Malone et, peu après, avec un aspirant Chevalier et Mgr Hackett, ils ont organisé un voyage pour visiter la Lieutenance d'Australie New South Wales. Depuis, le rythme des pas qui ont abouti à la fondation de la Délégation Magistrale en Nouvelle-Zélande s'est accéléré.

Depuis 2011, Bickford, le Père Malone et Mgr Hackett ont organisé un programme de formation dense pour **six** aspirants **Chevaliers et Dames** qui ont reçu l'**investiture dans la cathédrale d'Auckland le 26 novembre 2012**. La Nouvelle-Zélande était alors une Section de l'Ordre appartenant à la Lieutenance d'Australie New South Wales. Les années suivantes ont vu la consolidation de la structure.

En 2014, quand Bickford a été muté par son entreprise à Singapour, le chevalier John (Jack) Gibbs a été nommé nouveau président de la Section. 2014 a également été l'année où les membres de l'Ordre appartenant à la Section ont voté à l'unanimité pour demander que la Nouvelle-Zélande puisse obtenir le statut de Délégation Magistrale.

Le **Cardinal O'Brien**, Grand Maître de l'Ordre, a eu le plaisir de signer les trois décrets suivants en **juillet dernier**: **fondation de la nouvelle Délégation Magistrale pour la Nouvelle-Zélande**, nomination de John Barry Gibbs comme Délégué Magistral, et enfin nomination de Mgr Patrick James Dunn, Évêque d'Auckland, comme Grand Prieur de la Délégation Magistrale.

(30 septembre 2015)